

Fiche définitions en philosophie

La morale :

La morale : Ensemble des règles et des normes de comportement considérées comme bonnes ou mauvaises (bien/mal), justes ou injustes, dans un groupe humain.

Définitions de la liberté :

Libre arbitre : avoir la possibilité de choisir entre une chose et son contraire sans être influencé.

Liberté d'action : avoir la possibilité d'aller où on le souhaite sans être contraint c'est-à-dire sans être contraint par une force physique.

Indépendance : être capable de subvenir seul à ses besoins

Autonomie : être capable de se donner ses propres règles sans avoir à suivre les ordres d'un autre. Etre moral c'est-à-dire suivre les règles que nous donne notre conscience morale.

Maitrise de soi-même : être capable de ne pas céder à certains de ses désirs ou certaines de ses passions s'ils ne sont pas bons pour nous. Ex : un alcoolique n'est pas maître de lui-même.

Liberté absolue ou naturelle : C'est la liberté de l'état de nature, être absolument libre c'est avoir la possibilité de faire absolument tout ce que l'on veut.

Liberté civile : Il s'agit d'une liberté garantie par les lois, c'est-à-dire que nous avons le droit de faire telle ou telle chose et nous sommes protégés par la loi quand nous le faisons. Ex : libre d'aller voter.

Liberté politique : Il s'agit de la liberté qu'a un peuple de choisir ses propres lois, c'est-à-dire d'être souverain. On considère alors que le peuple est autonome politiquement. Le régime où le peuple est libre politiquement est la démocratie.

Définitions du bonheur :

Le bonheur au sens de plénitude : être heureux, c'est un état de satisfaction durable et global qui provient d'un jugement sur notre existence en générale.

Le bonheur selon Calliclès : C'est désirer toujours davantage et remplir sa vie de plaisirs.

Le bonheur au sens d'absence de douleur : être heureux c'est ne ressentir ni souffrance dans le corps ni souffrance dans l'âme (inquiétudes). Définition d'Epicure, philosophe grec de l'antiquité.

La joie : C'est le sentiment d'intense satisfaction que l'on ressent quand on a réussi quelque chose qui a demandé des efforts. La joie est donc plus intense que le bonheur, mais aussi de plus courte durée.

Le plaisir : état de satisfaction éphémère souvent lié à la satisfaction d'un désir matériel ou non.

Le devoir :

Le devoir désigne l'obligation à l'égard de ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Il se réfère au Bien (morale) ou à la Loi (droit), suppose une règle et s'adresse à la liberté de l'individu.

Le devoir peut avoir deux origines :

- On peut se donner à soi-même son devoir (donc être autonome et libre)
- Le devoir peut nous être imposé implicitement ou explicitement par le groupe auquel nous appartenons. Il viendrait donc de l'extérieur.

Le Sujet :

Définitions de la conscience :

La conscience perceptive est un certain savoir de la réalité présente autour de nous par l'intermédiaire de nos sens. C'est celle qui (contrairement à l'imagination ou au souvenir), pose un certain "objet" comme réel et existant en dehors de soi au moment même où elle s'exerce et ce grâce à la sensibilité.

La conscience réfléchie se caractérise par un pouvoir de perception et de mise à distance de soi-même. L'individu conscient se saisit lui-même en tant que objet mais aussi conscience puisqu'il a conscience d'être conscient.

La conscience morale : C'est le fait de savoir ce qui est bien et ce qui est mal. La conscience morale est possible grâce à la conscience réfléchie car sans elle nous ne pouvons pas observer nos propres actes pour déterminer s'ils sont bons ou mauvais.

Définitions de l'inconscient :

L'inconscient cognitif désigne le fait que nous ne sommes pas conscient de tout ce que nous faisons c'est-à-dire que certains de nos actes sont fait de manière automatique. C'est de cette forme d'inconscient dont parle Bergson. Cet inconscient est de plus en plus admis par les scientifiques.

L'Inconscient psychique est un concept de Freud. Ce psychanalyste et médecin fait l'hypothèse qu'il y a une partie de notre esprit qui est inconscient et qui « contient » tous nos désirs et pulsions refoulées par le Surmoi.

Définition d'autrui :

Autrui : Autre être humain, considéré en tant que Sujet avec lequel se tisse une relation d'inter-subjectivité (rapport entre deux Sujets) et des rapports moraux. On définit souvent **autrui** comme « autre moi qui n'est pas moi » (Sartre). **Autrui** est semblable à moi, c'est un alter ego (autre moi) corrélatif du moi.

Définitions du désir :

Le désir comme manque : C'est la représentation (imagination) d'une chose que nous n'avons pas encore mais qui nous semble source de satisfaction. Tant que nous ne l'avons pas nous en manquons. (Socrate)

Le désir comme force vitale : Le désir est une force vitale qui nous pousse à nous améliorer et à étendre nos compétences (Bergson). On peut également considérer que le désir est ce qui pousse l'homme « à persévérer dans son être » (Spinoza).

Définition du temps :

Temps objectif : C'est le temps qui nous permet de mesurer le changement avec nos montres. Il est homogène. « Le temps est le nombre du mouvement » selon Aristote.

Temps subjectif : C'est le temps vécu c'est-à-dire la manière toujours singulière dont nous ressentons l'écoulement du temps. Ce temps est hétérogène. (Bergson).

La culture :

Définition de l'être humain : l'homme est un Sujet c'est-à-dire qu'il a une **conscience** du monde, de lui-même et une conscience morale. Ses facultés intellectuelles sont la **raison** (capacité à enchaîner des jugements ou propositions de manière logique), la **volonté** (capacité de prendre des décisions), **l'imagination** (capacité de se représenter des choses qui n'existent pas ou pas encore) et la **mémoire**. Par ailleurs, l'homme a une **sensibilité** (il est sensible).

Définitions de la culture :

La culture au sens d'agriculture : La culture c'est la transformation de la nature (ce qui est donné) dans le but de servir l'homme.

La culture au sens d'être cultivé : La culture c'est également la transformation de notre nature humaine. Il s'agit alors d'élever notre esprit. Cela passe par l'instruction (acquisition de connaissances et développement de la raison) et l'éducation (apprendre à bien se comporter avec les autres).

La culture au sens de civilisation : En ce sens, on parle des cultures. Une culture c'est l'ensemble constitué des règles, coutumes, croyances, idées, techniques, arts, histoires, langue propre à un groupe social.

Définition de la nature :

Nous définissons **la nature** comme l'ensemble des espaces et des êtres qui n'ont pas été créés ou transformés par l'homme. (ex: une forêt vierge). Elle s'oppose donc à ce qui est artificiel ou culturel.

Définition du langage :

Langage : Au sens large le mot langage désigne pour nous un système de signes (code) ayant pour fonction de transmettre un message. Un signe peut être gestuel, phonique, graphique, plastique. Ferdinand de Saussure définit le signe comme composé à la fois d'un signifiant et d'un signifié :

Le signifiant : le mot écrit, un geste, ou un son ou ensemble de son

Le signifié : l'idée à laquelle renvoie le signifiant.

Langue : Un système de signe propre à une communauté. ex : la langue française.

Parole : Utiliser une langue ponctuellement.

Définition du travail :

Ensemble des activités effectuées par l'homme pour satisfaire ses besoins et transformer la réalité. A la différence du **jeu**, le travail est productif et il possède une fin extérieure à lui. Il est un moyen et demande des efforts physiques ou intellectuels.

Définition de la technique :

La **technique** (du grec technè) est un ensemble de procédés, de moyens, de méthodes, de savoir-faire permettant la fabrication d'un objet attendu et utile pour l'homme.

Un objet technique : c'est un objet produit par l'homme dans le but de l'aider dans une tâche. Il faut distinguer l'outil (qui n'est pas indépendant de l'homme) de la machine (qui est davantage indépendant, mais pas totalement)

Définition de l'art :

Il est difficile de donner une définition de l'art qui vaille pour toutes les époques. Au 18^e siècle, l'art désigne toute production de la beauté au moyen d'une œuvre par un être conscient. On considère qu'il y a sept arts : la musique, la sculpture, la peinture, la danse, le théâtre, la littérature, le cinéma (auquel vient se greffer la photographie).

On peut néanmoins chercher les conditions nécessaires pour qu'il y ait de l'art. Il faut :

- Une intention. (communiquer, s'exprimer, faire ressentir, témoigner, laisser une trace).
- Une intériorité, c'est-à-dire l'expression de sentiments, doutes, idées, questionnement existentiels.
- Une réalisation concrète. Un quelque chose avec ou sans technique.

Séquence la raison et le réel :

Définition de la raison :

La raison : La raison, c'est la faculté de l'esprit humain qui lui permet de raisonner, c'est-à-dire de lier des concepts et des jugements de façon logique.

Deux utilisations de la raison à distinguer :

- La raison nous permet de faire ce qui est dans notre intérêt
- La raison nous permet de faire ce qui est moral

Définitions du réel :

Le réel : Ce qui existe en dehors et indépendamment de nous.

Le réel selon Platon : Ce qui est réel ce sont les idées qui sont dans le monde intelligible car, selon lui, les idées ou essences des choses sont plus parfaites car elles désignent toutes les choses concrètes. Ex : l'idée de tableau vaut pour tous les tableaux concrets.

Définitions de la vérité :

La vérité correspondance : Un énoncé est dit vrai s'il correspond effectivement au réel c'est-à-dire s'il est vérifié par l'expérience.

La vérité cohérence : Un énoncé est dit vrai s'il est cohérent avec les propositions précédentes c'est-à-dire si la conclusion découle logiquement et nécessairement des propositions précédentes.

Définitions de la démonstration :

La démonstration au sens large : Au sens large la démonstration peut signifier aussi montrer, par exemple faire une démonstration de force.

La démonstration mathématique et logique : Démontrer au sens strict c'est donc faire une **déduction**. On part de prémisses (propositions de départ) et on en déduit une conclusion nécessairement. Alors la conclusion est absolument et nécessairement vraie si la déduction est valide. (Elle respecte les règles de la logique).

Définition de la science :

L'étymologie de « science » est le mot latin « scientia » : **savoir**.

Il existe de multiples sciences : la physique, la biologie, les mathématiques, l'astronomie... Elles sont diverses, mais ont en commun les mêmes exigences méthodologiques : ces disciplines sont capables d'avancer des **preuves** de leurs affirmations, de manière **rigoureuse, objective et rationnelle**.

Une science est une discipline capable d'avancer des preuves de ses affirmations, de manière rigoureuse, objective et rationnelle en suivant une certaine méthode.

La science est un **savoir objectif**, c'est-à-dire fondé sur une étude neutre et impartiale des faits, sans qu'interfèrent les opinions personnelles des scientifiques.

La politique :

Définition de la politique : La politique provient du grec « polis » : la Cité, et « techné » : la Science ou la technique. La politique se définit donc comme une science du gouvernement de la cité.

Définition de la justice :

Le premier grand principe de **justice** est **l'égalité** (égalité des droits, égalité des valeurs échangées dans une transaction).

Le second grand principe de **justice** est **l'équité** qui consiste à dépasser l'égalité stricte ou l'application stricte de la loi pour prendre en compte les particularités de chaque situation (besoins, mérite). A la différence de l'égalité, l'équité suppose un traitement différencié, chacun devant être traité en fonction de ses spécificités.

En un 3e sens, ce qui est **juste** c'est ce qui respecte le droit des autres c'est-à-dire la loi. Justice = **légal**.

En un 4e sens, ce qui est **juste** c'est ce qui est moral ou légitime, être juste c'est respecter les autres. Justice = **légitime ou moral**.

Définitions du droit :

Droit positif : C'est l'ensemble des lois d'un Etat. (Ce qui est **légal**)

Droit naturel : (17e) ce à quoi a le droit l'homme en vertu de sa nature. Le problème est qu'il n'y a aucune loi qui garantit ce droit. Cela donne plus tard les Droits de l'homme. (Ce qui est **légitime**). Pour Locke, les droits naturels de l'homme ce sont la vie, nos biens, la liberté.

Définition de la société: Ensemble organisé d'individus entretenant des rapports d'interdépendance réglés, exprimables sous la forme de règles naturelles ou conventionnelles.

Définition de l'Etat: Ensemble des institutions (administratives, juridiques, législatives, policières, militaires, économiques...) qui organisent une société sur un territoire donné.